

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
AURE LOURON

2 avenue Calamun  
65240 ARREAU

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 avril 2018

N° 2018-30

Référence écriture délib :  
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	54
	Dont 9 procurations
Votes pour : 54	
Vote(s) contre : 0	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	6 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le 17 avril, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

**Présents votants (45) :** TARDOS Jean, VIDAL Thierry, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DELCASSO Maryse, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, LANTOINE Michèle, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, FAUGERE Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, GAY Eric, ROCHER Jacques, TOUCOUERE Dominique, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, BAZERQUE Albert, FORGUE Pierre, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, MILLET Michel.

**Présents non votant :** PEFONTAN Marie-Madeleine, DUPOUY Marie-France, PRUGENT-LERE Fernande, TOUCOUERE Laurent, IGLESIAS Marie-Christine

**Titulaires absents non représentés (10) :** MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédérick, BESSONE Michel, VIDALON Patricia, LACAZE Noël, CARMOUSE Catherine, ROBIN Isabelle, AUTHENAC Philippe, PUJOLLE Bernard, FOURCADE Dominique

**Procurations (9) :**  
BECH Jean-Pierre à ROTGE Gilbert  
BORDE Michel à BALAGNA Patrice  
CARTAN Olivier à MUR François  
DESMARAIS Nadine à DELCASSO Maryse  
MALERE Hélène à DUBARRY Jean-Bertrand  
PENE Roland à BAZERQUE Albert  
ROCA Jacques à MIR André  
SOLANA Michel à RICARD Louis  
TREY Jean-Claude à VIDAL Thierry

Monsieur Dominique GALAUP a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

La DGFIP ayant transmis les bases prévisionnelles 2018, une simulation des taux des impôts directs locaux a pu être réalisée :

OBJET : Taux d'imposition des  
Taxes Directes Locales

**Rappel fiscalité 2017 :**

Taxes	Taux	Bases prévisionnelles 2017	Bases effectives 2017	Produit fiscal prévisionnel 2017	Produit fiscal effectif 2017
TH	2,63	20 628 000	20 337 401	542 516	534 873
TFB	1,56	20 356 000	20 388 374	317 554	318 058
TFNB	6,69	251 500	251 767	16 825	16 843
CFE	4,92	8 874 000	8 874 955	436 601	436 647
<b>TOTAL</b>				<b>1 313 496</b>	<b>1 306 423</b>

**Proposition 2018 :**

Taxes	Taux	Bases prévisionnelles 2018	Produit fiscal
TH	2,63	20 663 000	543 437
TFB	1,56	20 916 000	326 290
TFNB	6,69	254 000	17 019
CFE	4,92	9 287 000	456 920
<b>TOTAL</b>			<b>1 343 666</b>

Le prélèvement au profit du **F.N.G.I.R.** (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources) s'élève pour l'exercice 2018 à **692 219€**.

Ainsi, le produit des taxes directes locales attendu pour la Communauté de Communes Aure Louron pour l'exercice 2018, est de :

-Produit fiscal attendu des taxes additionnelles :	+ 1 343 666 €
-Prélèvement GIR :	- 692 219 €
-Total des allocations compensatrices (TH) :	+ 28 888 €
-Total des allocations compensatrices (TFNB) :	+ 975 €
-Total des allocations compensatrices (CFE CVAE) :	+ 1 833 €
-Produit de la CVAE :	+ 270 862 €
-TASCOM	+ 44 600 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 998 605 €</b>

Monsieur le Président invite l'Assemblée à bien vouloir en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil communautaire approuve les taux d'imposition des taxes directes locales telles que présentées par Monsieur le Président pour l'année 2018.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme

Le Président,

P CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU